

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY**

Place des Combattants

Tel 04 77 73 53 46

Séance du 20 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 20 octobre à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 13/10/2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : BARRIER JA, BOULHOL M, GUICHARD P CHARRE Y, CARCELES P, BACHER M, CHOMIENNE B, MARAS L, D'AVERSA, LA MELA P, BONNARD R, COTTANCIN B, ALMERTO A

Excusés avec pouvoirs : VIALLARD JL (pouvoir à BOULHOL M)

Absents : FONT F

Procurations : 1

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 1

Nombre de conseillers votants : 14

Secrétaire de Séance : D'AVERSA M

Délibération N° 071-2022

Objet : - Construction de la Loge du Trève : avenant N° 1 Lot Electricité

Afin de limiter les risques de dépassement de consommation électrique, le choix d'un abonnement au tarif jaune au lieu de bleu impose des modifications sur l'installation ce qui engendre des frais supplémentaires pour un montant de 14 254.08 € H.T. soit 17 104.90 € TTC ;

Le conseil municipal à l'unanimité

- Approuve l'avenant N°1 au lot Electricité
- S'engage à inscrire au budget principal 2022 les crédits nécessaires
- Autorise Mr le Maire à signer les pièces nécessaires à venir

La secrétaire
Monique D'AVERSA



Certifiée conforme

Farnay, le 21 octobre 2022

Le Maire

Jean-Alain BARRIER

